Département de l'Ille-et-Vilaine
Commune de DOMALAIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.2- REGLEMENT GRAPHIQUE
Territoire - Nord
Echelle : 1/7000ème

ENQUÊTE PUBLIQUE

Vu pour être annexé à l'arrêté municipal n° .....,
en date du .....2022 soumettant le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Domalain à enquête publique,

Document réalisé par:

Atelier du MARAIS – PAYSAGE URBANISME
urba – cabinet d'urbanisme
SET – ENVIRONNEMENT

Légende

PLU

Zonage
- UE - Zone urbaine mixte
- UA - Zone urbaine d'activités
- UL- Zone urbaine d'équipements
- 1AUE - Zone à urbaniser mixte
- 1AUA - Zone à urbaniser d'activités
- 2AUE - Zone à urbaniser à long terme mixte
- A- Zone agricole
- Ah - Zones agricoles constructibles logements - Aha - Zone construtible d'activités
- N- Zone naturelle
- NL - Zone natuelle constructible de loisirs

Prescriptions complémentaires
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Elément de paysage, jardin à préserver
- Secteur soumis au risque d'inondation
- Bois, élement de continuité écologique

PRESCRIPTION_PCT
- Patrimoine bâti
- 16 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination

PRESCRIPTION_LIN
- Front bâti à préserver
- Voies et chemins à conserver
- Règles d'implantation des constructions par rapport aux voies
- Eléments de continuité écologique, trame bleue
- Eléments de continuité écologique, trame verte

Informations complémentaires
- Site archéologique
- Zone humides - Espaces et milieux à préserver

N